

Communiqué conjoint

UN ENGAGEMENT DE 15 ANS À L'ÉGARD DE LA CONSERVATION DU SAINT-LAURENT

MONTREAL, Qc – le 29 novembre 2011 – Le ministre de l'Environnement du Canada, l'honorable Peter Kent, le ministre des Anciens Combattants du Canada, l'honorable Steven Blaney ainsi que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, M. Pierre Arcand, ont annoncé aujourd'hui qu'ils s'engagent pour 15 ans dans la conservation du Saint-Laurent. Cette entente, appelée Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, permet la poursuite d'une collaboration Canada-Québec sur le Saint-Laurent amorcée en 1988. Les gouvernements confirment du même coup un investissement conjoint de 70 millions de dollars pour 5 ans.

« Le gouvernement Harper assure un équilibre des besoins pour un environnement plus propre et plus sain tout en protégeant les emplois et la croissance économique, a déclaré le ministre Kent. En renouvelant le Plan d'action Saint-Laurent, nous améliorons la qualité de l'eau et assurons l'utilisation durable de la voie maritime pour le commerce. »

« La santé de l'écosystème du Saint-Laurent est d'une grande valeur pour l'économie du Québec, et nous devons assurer sa protection et son développement durable », a ajouté le ministre Blaney.

« Depuis 23 ans déjà, grâce à une approche fondée sur le partenariat et la concertation, des progrès significatifs ont été obtenus en matière de protection, de conservation et de recouvrement des usages du Saint-Laurent. Il est primordial de poursuivre nos efforts et de travailler concrètement à la mise en œuvre de la gestion intégrée du fleuve. C'est avec la collaboration de tous, notamment des comités ZIP (Zone d'intervention prioritaire), que nous y parviendrons », a soutenu le ministre Arcand.

L'entente permettra la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent, une démarche basée sur la concertation, pour planifier la protection et l'utilisation des ressources dans une optique de développement durable. Pour ce faire, douze tables de concertation régionales seront constituées, et un événement annuel sous la forme d'un forum rassemblera des acteurs et des usagers intéressés par le Saint-Laurent.

Le Plan d'action assure également la poursuite du programme Suivi de l'état du Saint-Laurent. Ce dernier permet de dresser le bilan de l'état du Saint-Laurent et de soutenir la prise de décision en se basant sur 21 indicateurs environnementaux.

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec investiront respectivement 49 millions de dollars et 20,6 millions de dollars au cours des cinq prochaines années à la réalisation des actions identifiées au Plan d'action Saint-Laurent.

« Cette entente démontre à nouveau l'importance pour le Québec d'entretenir une collaboration étroite et durable avec le gouvernement du Canada », a pour sa part fait savoir le ministre québécois responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Yvon Vallières.

Les détails du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2016 ainsi que la documentation relative à ses enjeux et à ses programmes sont accessibles sur le site Web www.planstlaurent.qc.ca.

INFORMATION :

Cabinet du ministre de l'Environnement
819-997-1441

Sarah Shirley
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement
durable, de l'Environnement et des Parcs
418 521-3911

Relations avec les médias
Environnement Canada
819 934-8008

Relations médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
418 521-3991